

Gazette institutionnelle de l'April

#1

Bonjour,

À partir de ce début d'année 2025, nous vous proposons, en tant que membre de l'April, une lettre d'information trimestrielle dédiée aux sujets dits « institutionnels ».

L'objectif de cette gazette est de résumer, de manière concise, les actions de l'April et les informations importantes relatives au plaidoyer politique pour le logiciel libre.

Une de nos motivations est de vous proposer un document facile à partager qui puisse intéresser au sein de vos structures : associations, administrations, collectivités, entreprises....

Un tel format, en complément de nos lettres d'information générale régulières, vous est-il utile ? Le contenu, tant dans la forme que dans le fond, vous semble-t-il adapté ? Trop long ? Trop concis ? etc.

Grâce à vos retours, nous souhaitons, au fil des éditions, continuer à améliorer cette nouvelle gazette institutionnelle.

Au programme de ce premier numéro :

Après l'adoption de la loi de finances, l'April reste mobilisée pour la sauvegarde des logiciels libres de caisse

Mobilisation pour le maintien des financements européens *Next Generation Europe*

Réaffirmer l'ambition émancipatrice du logiciel libre : L'April prend position sur les enjeux de « durabilité »

Remise des labels Territoire Numérique Libre 2024

Paris – et son *OSPO* – était l'invitée de *Libre à vous !*

Le Lama déchaîné : bilan de notre campagne de soutien financier

Appel à participation au *Libre en Fête*, partout en France du 8 mars au 6 avril

Capitole du Libre, OSXP, PSL XXL, JRES, NEC Grand Est,... l'April présente sur les évènements et salons

La revue de presse

Faire connaître l'April

L'April reste mobilisée pour la sauvegarde des logiciels libres de caisse

Les 5 et 6 février 2025, l'Assemblée nationale puis le Sénat ont définitivement adopté [le projet de loi de finances pour 2025](#). Son article 43 supprime la faculté pour les éditeurs et intégrateurs de logiciels de caisse d'attester eux-mêmes de la conformité de leur solution à la loi. La réglementation prévoyait jusqu'à présent qu'ils pouvaient, pour prouver la conformité de leur solution, soit la faire certifier, soit en attester eux-mêmes en engageant leur propre responsabilité. Il ne restera donc que l'option de la certification, une procédure lourde et onéreuse, très mal adaptée à la réalité des marchés informatiques, en particulier pour les logiciels libres.

Dans un [communiqué du 5 novembre 2024](#), puis dans une [lettre ouverte du 27 novembre](#), l'April avait alerté sur les risques importants d'une telle réforme.

Il s'agira à présent de contribuer, autant que faire se peut, à ce que les textes d'application prennent au mieux en compte les spécificités des logiciels de caisse sous licence libre. L'April se mobilisera donc, avec les acteurs de l'écosystème qui le souhaitent, pour agir auprès des pouvoirs publics — et en premier lieu auprès des services concernés de l'administration fiscale — afin d'assurer un cadre réglementaire aussi favorable que possible aux logiciels libres.

Rappelons qu'en 2016 l'April avait déjà travaillé, avec succès, avec l'administration fiscale, afin de s'assurer que la réglementation n'interdise pas, de fait, les logiciels libres de caisse.

- › À lire, avec plus de détails, dans [notre dernière actu sur le sujet](#)
- › Vous pouvez également [vous inscrire à la liste publique Comptabilité](#) pour vous tenir au courant et participer aux échanges

Mobilisation pour le maintien des financements européens *Next Generation Internet*

Le programme [Horizon Europe](#) est un programme de financement européen « pour la recherche et l'innovation » élaboré par la Commission européenne. Parmi les composantes de ce fonds, le programme [Next Generation Internet](#) (NGI) a permis de contribuer au financement de très nombreux logiciels libres. Ce programme NGI n'apparaît pas dans le budget [Horizon Europe](#) de 2025...

Face à cette situation préoccupante, une [lettre ouverte à la Commission européenne](#), notamment signée par l'April, appelle à la poursuite des financements NGI.

Dans le même esprit, le Conseil logiciels libres, auquel participe l'April, a émis un avis pour appeler au maintien du programme NGI pour les années à venir. [Un avis soutenu par la Direction interministérielle du numérique \(DINUM\)](#).

(Le Conseil logiciels libres est une instance animée par la DINUM qui réunit d'un côté des agentes et agents d'administrations engagées dans l'utilisation et le développement de logiciels libres, de l'autre des acteurs de l'écosystème : associations et fondations.)

Réaffirmer l'ambition émancipatrice du logiciel libre : L'April prend position sur les enjeux de « durabilité »

Le 4 novembre 2024, l'April a publié un texte de position sur les enjeux de la « durabilité ». Un texte issu d'un travail collaboratif, intitulé « Réaffirmer l'ambition émancipatrice du logiciel libre pour mieux répondre aux impacts de l'informatique sur l'environnement »

Une position à lire [sur le site de l'April](#) et disponible [au format PDF](#).

Remise des labels Territoire Numérique Libre 2024

Suite aux délibérations du jury, [le palmarès du label Territoire Numérique Libre 2024 a été annoncé mercredi 4 décembre 2024](#) dans le cadre du salon *Open Source Experience*. Toutes nos félicitations aux 24 collectivités labellisées et à leurs équipes pour leur engagement et leurs efforts en faveur des logiciels libres et d'une informatique loyale au service de l'intérêt général.

Paris – et son OSPO – était l'invitée de *Libre à vous !*

Le 3 décembre 2024, Paris était l'invitée de *Libre à vous !*, avec Magali Lemaire : Cheffe du Bureau de l'Ingénierie Logicielle et du Développement (BILD) et Philippe Bareille : Chargé de mission open source, OSPO (*Open Source Program Office*)

[Les podcasts sont disponibles](#) ainsi que [la transcription](#).

Philippe Bareille, au sujet de la plateforme libre Lutèce :

« [...] Quand on parle de logiciel libre, on parle de réutilisateurs, d'une communauté qui anime et qui entretient le code source, fait des revues de code, des contributions, etc. Avec la Ville de Lyon, c'est tout à fait le même principe. On les considère comme un utilisateur de la plateforme qu'on développe ensemble. On essaye de mettre en place des leviers pour leur permettre aussi de contribuer à la plateforme, pour continuer de l'enrichir. Je ne cache pas que ce n'est pas toujours facile à mettre en place, ce n'est pas toujours évident. On cherche toujours à animer un club d'utilisateurs suffisamment vaste qui puisse animer, entre-soi, cette communauté ».

Le 21 janvier 2025, le collectif Alpes Numérique Libre était l'invité de *Libre à vous !*. [Les podcasts sont disponibles](#) ainsi que [la transcription](#).

Retrouvez l'[ensemble des collectivités interviewées](#) dans le cadre de *Libre à vous !*

Le Lama déchaîné : bilan de notre campagne de soutien financier

Commencée le 16 octobre 2024, la campagne avait deux objectifs : obtenir la somme nécessaire pour finir sereinement l'année 2024, 20 000 €, et faire connaître les actions de l'April. Grâce aux très nombreuses personnes qui ont adhéré ou fait un don, le premier objectif était atteint le mercredi 25 décembre (*quel beau cadeau de Noël !*) et a même été dépassé ensuite. Un grand merci à toutes ces personnes.

[Nous avons publié un bilan de campagne sur le site de l'April](#)

Appel à participation au *Libre en Fête*, partout en France du 8 mars au 6 avril

L'[appel à participation](#) à la 24e édition du *Libre en Fête*, du 8 mars au 6 avril, est lancé ! Faire découvrir le logiciel libre et la culture libre au grand public au travers d'événements proposés partout en France, dans une dynamique conviviale et festive, tel est l'objectif de cette initiative

de l'April qui existe grâce à la mobilisation des organisations locales ayant à cœur la promotion du logiciel libre. Le [site du Libre en Fête](#) donne toutes les informations pratiques pour participer, ainsi que plein de suggestions d'événements et de ressources utiles.

Capitole du Libre, OSXP, PSLXXL, JRES, NEC Grand Est,... l'April présente sur les événements et salons

Sur le dernier trimestre 2024, l'April a été présente sur de nombreux événements et salons :

- › au Capitole du Libre samedi 16 et dimanche 17 novembre 2024 à Toulouse, avec un stand et trois conférences
- › au Campus du Libre samedi 23 novembre 2024 à Lyon, avec un stand
- › au salon Open Source Expérience mercredi 4 et jeudi 5 décembre 2024 à Paris, avec un stand
- › au PSL XXL samedi 7 et dimanche 8 décembre 2024 à Paris, avec un stand
- › aux JRES (Journées RÉSeaux de l'enseignement et de la recherche) du mardi 10 au vendredi 13 décembre 2024 à Rennes, avec un stand
- › au Numérique en Commun[s] du Grand Est. Participation d'Étienne Gonnu, chargé de mission affaires publiques pour l'April, à la table ronde « Comment intégrer la durabilité dans le numérique ? », vendredi 13 décembre 2024 à Reims

La revue de presse

La revue de presse fait partie du travail de veille mené par l'April dans le cadre de son action de défense et de promotion du logiciel libre. Les positions exposées dans les articles sont celles de leurs auteurs et ne rejoignent pas forcément celles de l'April.

Nous vous proposons ci-après une sélection d'articles :

- › [François Bayrou, les logiciels libres, Wikipédia et le vote électronique](#), Thierry Noisette, *L'esprit Libre*, ZDNET, le 23 décembre 2024
- › [Les Etats-Unis reviennent sur la neutralité du Net, ce principe garantissant un accès égalitaire à Internet](#), Le Monde, le 3 janvier 2025
- › [La définition de l'IA ouverte divise encore le milieu](#), Martin Clavey, Next, le 6 janvier 2025
- › [La Cour des Comptes s'interroge sur l'efficacité numérique de l'Etat](#), Bertrand Lemaire, Républik-IT, le 27 janvier 2025
- › [Lucie : que s'est-il passé avec l'IA française qui répond n'importe quoi ?](#), Julien Lausson, Numérama, le 29 janvier 2025

Faire connaître l'April

L'April mène un important travail de promotion et de défense du logiciel libre, grâce à l'action de ses bénévoles et de son équipe salariée. Elle a fait le choix d'un financement basé sur la cotisation de ses membres et sur les dons afin de garantir son indépendance.

Faites connaître l'April auprès de vos équipes, auprès d'autres entreprises, associations, collectivités ou partenaires. Et encouragez-les à nous soutenir.

Nous ne vous proposons pas de message type, car il est plus efficace de relayer avec vos propres mots expliquant l'importance de notre association.

Pour suivre nos actions au quotidien :

- › [inscription à liste-infos@](#) (via l'espace membre). Cette liste est dédiée à la diffusion d'informations en rapport avec le logiciel libre ou les activités de l'April, trafic limité à quelques courriels par semaine
- › [le flux RSS de notre site web](#)
- › [Notre compte Mastodon](#). Vous pouvez vous créer un compte Mastodon [sur notre instance Chapril](#)

Contact

- › L'ensemble de l'équipe : bonjour@april.org
- › Étienne Gonnu, chargé de mission affaires publiques pour l'April : egonnu@april.org

Document sous Licence Art Libre version 1.3 ou ultérieure, CC BY-SA version 2.0 ou ultérieure et GNU FDL version 1.3 ou ultérieure.